

African Trade Agenda

Third World Network-Africa

Volume 3 Numéro 2

Juin 2009

Dans ce numéro

Obama, l'Afrique et l'insécurité alimentaire	pages 1-4
Les ministres africains sont invités à profiter de la crise	pages 5-7
L'Afrique a besoin d'une intégration régionale profonde pour faire face à la crise mondiale	pages 8-11
Mise à jour sur les Négociations APE	pages 11-13
Chronique Afrique	pages 13-14
Tableau d'annonces	page 15

Obama, l'Afrique et l'insécurité alimentaire

Par Martin Khor, Directeur Exécutif du South-Centre

Le 11 juillet Barack Obama s'est rendu au Ghana dans le cadre de sa première visite en Afrique en tant que Président des Etats -Unis. Dans son discours devant l'Assemblée nationale du Ghana, il a mis l'accent sur le rôle de la bonne gouvernance et la nécessité d'adopter des pratiques démocratiques et des politiques efficaces en vue de faire sortir le continent de la pauvreté et d'assurer son développement.

Tout juste avant cette visite, le Sommet du G8 a convenu d'un programme de 20 milliards de dollars EU pour promouvoir la sécurité alimentaire en Afrique et aider les pays à produire leurs propres aliments au lieu dépendre des importations et de l'aide alimentaire.

Lors d'une conférence de presse, Obama a comparé le Kenya à la Corée du Sud en disant que les deux pays avaient le même revenu par habitant mais le Kenya est demeuré pauvre alors que la Corée est devenue une puissance économique.

La raison sous jacente de cette évolution est que les pays de l'Asie de l'Est ont réalisé des progrès parce qu'ils pratiquaient la bonne gouvernance et la démocratie alors que les pays africains ont pris du retard à cause des pratiques non-démocratiques et des mauvaises politiques.

Les hypothèses du sommet du G8 et celles d'Obama ne sont vraies que jusqu'à un certain point (par exemple le développement de la Corée a démarré alors que le pays était sous la dictature) et n'abordent pas les principales raisons pour lesquelles l'Afrique est devenue dépendante. En conséquence, les fonds considérables promis ne pourront pas permettre à l'Afrique de réaliser la sécurité alimentaire.

Certes, la bonne gouvernance et les politiques efficaces sont des éléments cruciaux. Cependant, toute comparaison entre les évolutions en Afrique et celles de l'Asie de l'Est doit prendre en compte le fait que la plupart des pays africains ont été assez malheureux de subir l'influence des conditionnalités de la Banque mondiale et du FMI alors que la majorité des pays de l'Asie de l'Est a échappé à cette influence et étaient libres d'adopter leurs propres politiques.

Le déclin de l'agriculture dans de nombreux pays africains était dû aux politiques de l'ajustement structurel de la Banque mondiale et du FMI. Les pays ont été contraints à démanteler les conseils de commercialisation et les prix garantis aux agriculteurs, à supprimer progressivement ou à éliminer les subventions et l'appui tels que les engrais, les équipements, l'infrastructure agricole et à réduire les tarifs sur les produits alimentaires à des niveaux très faibles.

De nombreux pays qui étaient des exportateurs nets ou avaient atteint l'autosuffisance au titre de beaucoup de cultures ont connu un déclin de la production locale et un accroissement des importations qui sont devenues moins chères à cause de la réduction des tarifs. Une partie de ces importations proviennent des pays développés qui subventionnent énormément leurs produits alimentaires.

Les produits des agriculteurs locaux sont soumis à une concurrence déloyale et dans nombreux cas ils font faillite. Les conséquences sur les revenus agricoles, le bien-être humain et la production agricole nationale et la sécurité alimentaire sont sévères.

Le cas du Ghana, que Obama a choisi pour sa première visite en Afrique, est un exemple concret. Les politiques d'autosuffisance alimentaire et la promotion du secteur agricole par le gouvernement (à travers la commercialisation, les crédits et les intrants subventionnés) ont stimulé l'expansion de la production vivrière.

Ces politiques ont été renversées dès le début des années 80 et surtout dans les années 90 lorsque que le Ghana dépendait des prêts de la Banque mondiale et du FMI et ces deux institutions posaient comme conditions de nouvelles politiques agricoles.

Les subventions sur les engrais ont été supprimées et le prix est monté en flèche. Le rôle de commercialisation de l'état a été progressivement abrogé. Les prix minimum garantis pour le riz et le blé ont été abolis tout comme de nombreuses entreprises de commercialisation des produits agricoles et les agences de semences chargées de la production et de la distribution des semences aux agriculteurs et les crédits subventionnés ont pris fin.

Les tarifs imposés aux importations agricoles ont été réduits considérablement jusqu'au niveau actuel de 20% bien que le taux consolidé de l'OMC s'élève à 99%. Cette réduction ensemble avec la suppression de l'appui de l'Etat a fait que les agriculteurs locaux n'arrivent pas à concurrencer surtout les importations du riz, de tomate et de volaille qui sont artificiellement moins chères à cause des fortes subventions.

La production de riz au Ghana dans les années 70 subvenait à tous les besoins locaux mais en 2002 les importations représentaient 64% de l'approvisionnement interne. En 2003, les Etats-Unis ont exporté 111,000 tonnes de riz vers le Ghana. Au cours de la même année, le gouvernement américain a octroyé des subventions s'élevant à 1,3 milliard de dollars aux producteurs de riz.

Une étude commanditée par le gouvernement a révélé que 57% des fermes de riz n'auraient pas pu recouvrer leurs coûts si elles n'avaient pas reçu des subventions. En 2002-2003 le coût moyen de production et de décorticage du riz blanc des Etats-Unis étaient de 415 \$US par tonne et est exporté à 274\$ la tonne, soit 42% en dessous du coût de production. Ce n'est pas étonnant que les agriculteurs au Ghana ne puissent pas concurrencer le riz américain importé.

La filière de la tomate était un secteur florissant au Ghana. Dans le cadre du programme de privatisation, les usines de conserve de tomate ont été vendues et fermées alors que les tarifs ont été réduits. Cette mesure a permis à l'industrie européenne de tomate fortement subventionnée de pénétrer le marché ghanéen, ce qui a ruiné les moyens de subsistance des producteurs de tomate et des employés de l'industrie.

Les importations de pâte de tomate sont passées de 3 200 tonnes en 1994 à 24, 007 tonnes en 2002. La production locale de tomate stagne depuis 1995. Les produits dérivés de tomate venant de l'Europe ont fait une percée importante sur les marchés africains. En 2004, l'aide de l'UE sous forme de tomate transformée s'élevait à 298 millions d'euros et il y a aussi des millions d'euros d'aide indirecte sous forme de remboursements à l'exportation.

La croissance du secteur avicole du Ghana a commencé vers la fin des années 50 et a atteint son essor vers la fin

des années 80 et on assiste à un déclin vertigineux depuis les années 90. Le déclin est dû au retrait de l'appui du gouvernement et de la réduction des tarifs. Les importations de volaille ont augmenté de 114% entre 1993 et 2003 et une grande proportion provient de la production avicole très subventionnée de l'Europe.

En 2002, 15 pays ont exporté 9 010 millions de tonnes de chair de volaille estimée à 928 millions d'euros à un taux moyen de 809 euros la tonne alors la subvention à l'exportation était de 254 euros par tonne.

Entre 1996 et 2002, les exportations de poulets congelés vers l'Afrique de l'Ouest ont octuplé essentiellement à cause de la libéralisation des importations. Au Ghana, 500 000 producteurs avicoles en ont souffert. En 1992, les producteurs internes approvisionnaient 95% du marché ghanéen mais cette proportion est réduite à 11% en 2001 étant donné que le poulet importé est moins cher.

En 2003, le parlement du Ghana a fait passer les tarifs sur les produits avicoles de 20% à 40%, un taux qui est toujours en deçà du taux consolidé de 99%. Cependant, le FMI s'est opposé à cette mesure et le nouveau tarif n'a pas été appliqué.

Un autre problème majeur qui se pose au Ghana et à d'autres pays africain est l'accord de libre-échange dénommé « Accord de Partenariat Economique » qu'ils doivent signer avec l'Union Européenne cette année.

Cet accord prévoit que les pays africains réduisent leur tarif à 0% sur 80% de leurs produits, y compris les produits agricoles. Cette disposition leur empêtra dans une politique commerciale qui va perpétuer ce que le FMI et la Banque mondiale ont commencé et les importations artificiellement moins chères vont continuer de prédominer sur le marché interne des produits vivriers.

En conséquence, si le G8 veut réellement aider l'Afrique à augmenter sa production vivrière, leurs 20 milliards de dollars doivent être accompagnés d'un changement de politique. Sans ce changement, ce programme ne réussira pas. Et l'Afrique continuera d'être critiquée pour son manque de bonne gouvernance.

Les mesures suivantes doivent être prises si l'Afrique compte augmenter la production vivrière interne :

1. Les politiques économiques et commerciales du pays, qui sont souvent fondées sur les conseils des institutions financières internationales, ont contribué au retardement de la croissance du secteur agricole. Il faudra permettre aux pays africains d'apporter un appui adéquat à leur secteur agricole et d'avoir une politique tarifaire réaliste étant donné que les pays développés continuent d'octroyer des subventions à des niveaux très élevés. Les pays développés doivent réduire rapidement les niveaux réels de subvention.
2. La conception de la politique agricole dans les pays en développement doit changer. Les pays doivent avoir la latitude d'augmenter les dépenses publiques sur l'agriculture. Les gouvernements africains doivent avoir le droit de fournir et d'élargir l'appui au secteur agricole.
3. Les pays en développement doivent accorder une grande priorité à l'expansion de la production vivrière locale. Des politiques et des mesures d'accompagnement doivent être mis au point. Les pays doivent avoir la liberté de déterminer leurs tarifs de manière à assurer que les produits locaux sont compétitifs et que les moyens de subsistance et les revenus des agriculteurs sont sauvegardés et la sécurité alimentaire est assurée sur le plan national.
4. Les propositions des pays en développement (dirigés par le G33) sur les produits spéciaux et le mécanisme spécial de sauvegarde visant à assurer la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance des agriculteurs et le développement rural à l'OMC doivent être soutenues. Il faudra également développer des instruments pour réaliser ces objectifs.
5. Les politiques de la Banque mondiale, du FMI et des banques régionales de développement doivent être examinées et révisées aussitôt que possible afin qu'elles ne continuent pas de poser des barrières à la sécurité alimentaire et au développement agricole dans les pays en développement.
6. Les niveaux réels (et non seulement les niveaux consolidés) des subventions agricoles

internes dans les pays développés doivent être réduits considérablement. Il faudra de nouvelles règles sur les subventions de la Boite Verte pour assurer que cette catégorie ne demeure pas « une clause dérogatoire » qui permet la distorsion des subventions au détriment des pays en développement.

7. Il faudra revoir les APE entre l'UE et les pays africains. Compte tenu de la crise alimentaire et la crise économique mondiale, les pays en développement qui ont signé ou sont en train de négocier les ALE doivent s'assurer que ces

accords prévoient un espace de politique qui permettra d'imposer des tarifs élevés sur les importations agricoles en vue de réaliser la sécurité alimentaire, de sauvegarder les moyens de subsistance des agriculteurs et le développement rural. Dans le cas des APE, il faudra éviter toute pression sur les pays africains pour qu'ils signent jusqu'à ce qu'un cadre de politique soit mis au point.

Martin Khor est le Directeur Exécutif de South Centre, Genève (mkhor@igc.org)

Les Ministres africains sont invités à profiter de la crise mondiale

Par Yao Graham, TWN-Africa

La Conférence de 2009 des Ministres Africains du Commerce qui s'est déroulée au Caire en Egypte les 6 et 7 juin 2009 a été caractérisée par de vifs débats à propos de la nature, des impacts, des implications et des réponses de politique que les pays africains doivent adopter face à la crise économique et financière mondiale. La conférence de deux jours qui est officiellement la seconde réunion annuelle conjointe de la Conférence des Ministres des Finances de l'UA, et de la Conférence des Ministres de la Planification et du Développement Economique de la CEA, avait pour thème « Améliorer l'efficacité des politiques fiscales en vue d'une mobilisation efficace des ressources internes ».

Lors de la session d'ouverture, le Ministre des Finances de l'Egypte, Youssef Butros Ghali, qui a présidé à la conférence a fait remarquer que s'il s'agissait d'un très mauvais moment pour être ministre des finances, l'Afrique doit profiter de la crise. « Profitons de cette crise pour reformuler la manière dont nous traitons avec le monde extérieur et la manière dont le monde extérieur traite avec nous. Changeons la façon dont nous menons nos affaires, a-t-il conseillé. Pour sa part, Jean Ping, le Président de la Commission de l'Union Africaine a noté l'effondrement de l'intégrisme du marché face à la crise ainsi que la fracture du Consensus de Washington. Il se demandait si le moment n'était pas venu pour l'Afrique de tracer une nouvelle voie fondée sur le « Consensus du Caire ».

Dans son allocution d'ouverture, Abdoulie Janneh, Secrétaire exécutif de la CEA a noté que « la crise économique et financière a de justesse ouvert à nouveau les débats sur les rôles des états et des marchés. La préoccupation de l'Afrique doit être le renforcement de la capacité des états en vue de promouvoir et d'accélérer le développement en œuvrant en tandem avec les entreprises privées ».

Les travaux de la conférence ont été structurés autour de deux panels de haut niveau qui ont abordé les

implications de la crise mondiale et les défis que pose le thème de la conférence.

Le premier panel sur « les implications de la crise financière et économique mondiale pour le développement à long terme de l'Afrique » était composé de : Maxwell Mkwezalamba, Commissaire chargé des Affaires Economiques auprès de la Commission de l'Union Africaine, Jomo Kwame Sundaram, Secrétaire Général Adjoint de l'ONU chargé du Développement Economique, Cyril Nwanze, Président du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), Supachai Panitchpakdi, Secrétaire Général de la CNUCED et Leonce Ndikumana, Directeur de la Recherche à la Banque Africaine de Développement. Suivant leurs différents points d'entrée, les membres du panel ont mis en relief les implications négatives graves de la crise pour l'Afrique et l'insuffisance des réponses de politique mondiale pour ce qui concerne l'Afrique.

M. Janneh et M. Ping ont tous deux parlé de l'importance du fait que les donateurs ne réduisent pas les flux de l'APD. Jomo Sundaram a attiré l'attention sur la tendance à la baisse de l'aide bien avant le déclenchement de la crise. Les estimations de flux de l'APD vers l'Afrique en 2009 qui s'élèvent à 26 milliards de dollars est insignifiant par rapport l'engagement total de 2 trillions de dollars du G-20 face à la crise. Il a souligné que la croissance en Afrique allait baisser nettement en 2009. En proposant l'adoption des politiques d'impulsion, il a reconnu que le défi que pose la destruction de la capacité interne de production par des années de libéralisation. Il a mis l'accent sur l'importance du fait que l'ONU devienne le site de coordination des réponses internationales à la crise mondiale.

Supachai Panitchpakdi a mis en garde contre une nouvelle crise imminente de la dette dans les pays en développement en raison des pressions sur leur balance de paiement provenant de la baisse des recettes d'exportation et du coût élevé des importations et du crédit et a lancé un appel à des mesures d'allègement

de la dette. Il a critiqué les impacts négatifs que les APE ont sur les efforts d'intégration régionale de l'Afrique et a invité les pays africains à reconnaître la valeur d'agir ensemble dans le cadre des négociations économiques et des forums de l'OMC et du changement climatique.

Dans les débats qui ont suivi, quelques intervenants ont affirmé l'importance des politiques contre-cycliques pour faire face à la crise. Le Ministre des Finances du Maroc a énoncé quelques-unes des mesures d'incitation que son pays a mises en œuvre. D'autres intervenants ont critiqué le rôle qui est confié au FMI dans l'octroi des prêts destinés à la gestion de la crise et la question plus large de ses conditionnalités et du déséquilibre des forces dans les institutions de Bretton Woods. Il y a eu une proposition pour la nouvelle répartition des DTS qui doit être fondée sur les besoins et non la taille de la quote-part. Si l'on utilise les quotes-parts, 45% des nouveaux DTS seront alloués à sept pays seulement.

Le second panel qui a fait ses présentations le second et dernier jour de la conférence a abordé le thème : la politique fiscale et la mobilisation des ressources internes : les options de politique pour l'Afrique. Les orateurs étaient Patrick Osakwe de la CEA, Zia Qureshi de la Banque mondiale, Martin Khor du South Centre et deux Ministres Africains, Ato Sufian Ahmed de l'Ethiophe et Nhlahla Nene, Ministre Adjoint des Finances de l'Afrique du sud.

M. Osakwe a mis l'accent sur les implications fiscales de la crise financière en Afrique compte tenu notamment de la baisse des revenus en raison du déclin des activités économiques, de la réduction éventuelle des flux d'aide, des pressions sur les dépenses dues à la nécessité de protéger les groupes vulnérables et la dépréciation des monnaies. Il a identifié les domaines cruciaux pour la mobilisation des ressources tels que le renforcement du recouvrement des revenus et la stimulation de l'épargne privée. Dans sa conclusion, il a souligné la nécessité d'adopter des politiques fiscales contre-cycliques pour atténuer les effets de la crise, améliorer la mobilisation des ressources internes en vue de réduire la dépendance des fonds externes et de consentir des efforts pour consacrer plus d'APD au renforcement des capacités de mobilisation des ressources internes.

Selon Qureshi, la crise économique mondiale exige une réponse mondiale fondée sur six domaines prioritaires. Il s'agit : d'une réponse fiscale adéquate pour soutenir la croissance et protéger les pauvres en accord avec le maintien de la stabilité macroéconomique, d'une amélioration du climat d'investissement tout accordant une attention particulière au renforcement des systèmes financiers, la réalisation des objectifs de développement humain à travers le secteur privé, d'une augmentation de l'aide et une amélioration de l'usage de l'aide privée dans les pays pauvres et une renonciation au protectionnisme du commerce et des investissements.

Martin Khor a offert un éventail de mesures pour répondre à la crise mondiale. Ces mesures portent notamment sur un examen et une réforme des systèmes financiers et économiques internationaux en vue d'assurer qu'ils disposent de l'espace de politique adéquate pour faire face à la crise nationale. Il faudra également se prémunir contre un nouvel protectionnisme commercial tel que proposé dans les politiques et les législations sur le changement climatique dans quelques pays développés. Khor a souligné la nécessité de réformer le FMI pour que son rôle de créateur soutient les politiques contre cycliques. Le présent déséquilibre grave au niveau des droits de vote et de la prise de décision doit être corrigé.

Le principal message dans la présentation d'Ato Ahmed est que l'Afrique doit renforcer sa capacité à mobiliser l'épargne interne en vue d'accélérer la formation du capital brut. La politique fiscale est un instrument essentiel à la poursuite d'une gamme élargie des objectifs de développement mais après des décennies de gestion inefficace de la politique fiscale et l'accumulation de la dette suivies d'une période de restriction fiscale, le moment est venu pour un nouveau paradigme dans la politique fiscale. Dans le cadre de ce nouveau paradigme, il est nécessaire d'assurer que la consolidation à long terme des finances publiques n'empêche pas un usage plus actif des instruments de politique fiscale en faveur du développement.

Dans sa présentation, Nhlahla Nene a fait remarquer que la mobilisation des recettes fiscales adéquates garantit l'appropriation de la politique et de la détermination des programmes prioritaires. Il a

reconnu que le remplacement de l'aide par les impôts était très complexe compte tenu des défis que pose cette substitution, à savoir les taux appropriés d'impôts, l'assiette fiscale, le type d'administration et de législation à mettre en place aux fins d'imposition. Il a proposé qu'il faudrait aider les pays qui dépendent de l'aide à adopter des politiques contre cycliques pour pallier aux effets négatifs de la crise économique. Une telle assistance doit inclure la réalisation des engagements d'aide pris par les bailleurs de fonds, la prévisibilité accrue de l'aide au niveau des pays et l'adaptation des décisions de dépenses aux effets immédiats de la crise avec un accent particulier sur le développement des infrastructures surtout dans les secteurs du transport, de la télécommunication et de l'énergie.

La résolution finale adoptée par les Ministres des Finances invite les pays africains à être sélectif dans l'usage des incitations fiscales ainsi que des exonérations dans la promotion des investissements étrangers et d'adopter une approche progressive à la libéralisation multilatérale du commerce en vue d'assurer que les réformes commerciales n'érodent pas l'assiette fiscale et ne mettent pas en péril la réalisation des objectifs de développement national.

Des délégations venant de plus de 40 pays africains ont participé à la Conférence ministérielle précédée d'une réunion des experts de trois jours.

RAPPORT DES NATIONS UNIES

L'Afrique a besoin d'une intégration régionale plus profonde pour faire face à la crise mondiale

Par Kanaga Raja, SUNS, Genève

La crise économique, qui a atteint l'Afrique, exige que les approches existantes du développement international soient examinées à nouveau, et l'une des réponses importantes à prendre en compte est l'intégration régionale plus profonde qui permettra d'aborder les faiblesses structurelles de longue date des économies africaines, a observé la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED).

Dans son rapport sur « le Développement Economique en Afrique » pour l'année 2009, la CNUCED déclare que l'intégration régionale est essentielle au développement durable sur le continent, en particulier dans le contexte de la crise actuelle. Elle affirme qu'il y a lieu de créer de meilleurs liens entre les pays, allant de routes pavées à la coopération bancaire en vue d'encourager la croissance économique mutuelle. Les infrastructures institutionnelles physiques faibles constituent le principal obstacle au développement du commerce intra-africain et de l'investissement

Le rapport note que, actuellement, la part de l'Afrique en ce qui concerne le commerce régional et l'investissement est la plus faible du monde - 9% des flux enregistrés de l'ensemble du commerce extérieur et 13% du flux total d'investissement direct étranger dans le pays.

Le rapport sur l'Afrique vient à un moment où la CNUCED a fait savoir que les entrées de l'investissement direct étranger dans le monde (IDE) et les fusions et acquisitions (F&A) transfrontalières - le principal moyen d'effectuer les IDE - ont baissé de manière sensible au cours du dernier trimestre de 2008, et la baisse se poursuit en 2009. Les entrées d'IDE ont diminué de 54% et les F&A de 77% au

cours du premier trimestre de 2009 par rapport à la même période de l'année dernière.

D'après la CNUCED, les données disponibles pour le premier trimestre de l'année 2009 montrent une baisse sensible des entrées d'IDE. La régression de 54% est évidente dans les 57 pays pour lesquels les données trimestrielles sur l'IDE sont disponibles à mi-juin 2009 (ce qui représentent à peu près 60% des entrées au niveau mondial). Quarante-trois pays, y compris certains principaux pays hôtes comme le Brésil, la Chine et la Fédération russe, ont enregistré des baisses. Les sorties d'IDE pour la même période ont baissé de 57% (ce qui représentent aussi à peu près 60% des sorties de l'IDE au niveau mondial) dans 47 pays dont les données sont disponibles. Ainsi, la plupart des ces pays (37 sur 47 pays), y compris les grands pays investisseurs comme la France, l'Allemagne, le Japon et les Etats-Unis d'Amérique, ont enregistré des baisses au niveau des sorties d'IDE au cours du premier trimestre de 2009, rapporte la CNUCED.

Les données les plus récentes publiées sur les F&A transfrontalières confirment cette tendance : elles ont baissé au niveau de leur valeur de 77% au cours du premier trimestre de 2009 par rapport au premier trimestre de 2008, et de 62% pour le dernier trimestre de 2008.

La CNUCED prévoit des perspectives peu encourageantes pour l'IDE pour le reste de l'année. Si la tendance se poursuit au cours du premier trimestre, il est estimé que pour l'ensemble de l'année 2009 les entrées de l'IDE baisseront de près de la moitié. Cependant, le rapport annuel de la CNUCED sur l'Afrique dit que, bien qu'on reconnaisse qu'au cours de ces deux dernières décennies, l'Afrique a fait des

progrès au niveau de la création des institutions sous-régionales visant l'intégration économique, la création des communautés économiques sous-régionales n'a pas beaucoup contribué à l'accroissement du commerce intra-africain, de l'investissement et de la mobilité des gens comme prévu.

Le rapport affirme que, dans le cadre d'une stratégie de développement plus large et bien conçue, l'intégration régionale pourrait améliorer la capacité productive, intensifier la diversification économique et améliorer la compétitivité tout en recommandant aux pays africains la nécessité de renforcer leurs infrastructures physiques régionales, comme les routes, les réseaux ferroviaires, les télécommunications et les compagnies aériennes régionales en vue de stimuler l'intégration régionale. Aujourd'hui, il existe plus d'organisations régionales en Afrique que sur tout autre continent et la majorité des pays africains participent à plus d'une initiative d'intégration régionale. Au cours de la période allant des années 60 aux années 80, plus de 200 organisations intergouvernementales de coopération économiques multisectionnelles et plus de 120 organisations sectorielles multinationales et bilatérales ont été créées. Certains groupements régionaux ont fait des progrès dans leurs efforts d'intégration, mais les résultats enregistrés sont mitigés, dit le rapport. Ce rapport a mis en exergue plusieurs cas prometteurs, dont la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) qui a pu créer une union monétaire et douanière, et a mis en cohérence le cadre réglementaire en matière de compétition et d'affaires.

Un autre exemple est le Marché Commun pour l'Afrique de l'est et du sud (COMESA) qui a conçu des règles d'origine uniques et simplifié ses procédures douanières. Il a pu aussi éliminer les barrières non-tarifaires (en particulier la délivrance de licence d'importation), la suppression de restrictions en matière de devises étrangères, et la suppression des quotas d'exportation.

Toutefois, les initiatives régionales en Afrique n'ont pas beaucoup fait pour améliorer les conditions économiques de leurs membres ; elles n'ont pas pu non plus assurer la croissance et la libéralisation économique durables. Un exemple cité par le rapport indique que certains groupements régionaux en Afrique n'ont pas pu améliorer les exportations dans les domaines couverts. A titre d'exemple, aujourd'hui,

CEMAC a la part du commerce interrégional la plus faible de tous les projets régionaux d'intégration en Afrique (moins de 2%).

Aussi les avantages découlant de l'intégration régionale ne sont-ils pas les mêmes pour tous les membres de ces groupements - au sein de l'espace de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), par exemple trois pays, (le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Sénégal) représentent presque 90% de toutes les exportations intra-régionales et presque 50% de toutes les importations intra-régionales.

Selon le rapport, il existe des défis économiques et institutionnels à relever en vue de faire avancer le commerce intra-régional en Afrique. Les obstacles économiques comprennent la dépendance élevée de la majorité des pays membres de l'exportation de produits de base, la stricte application des règles d'origine résultant des programmes de libéralisation du commerce et le mauvais état des infrastructures.

Les défis institutionnels sont notamment les obstacles bureaucratiques et physiques, tels que les droits liés à l'utilisation des routes, les droits de transit et les lenteurs administratives constatées aux frontières et aux ports. D'autres défis sont liés au manque de coordination et de mise en cohérence des politiques et règlements au niveau régional, les questions liées à la non-application et l'adhésion à plus d'un groupement régional.

Malgré la longue histoire d'intégration régionale sur le continent, le niveau du commerce intra-africain reste faible par rapport au commerce intra-régional dans d'autres régions, tant développées qu'en développement. De 2004 à 2006, les exportations intra-africaines représentaient 8,7% de l'ensemble des exportations de la région. D'autre part, les importations intra-africaines représentaient 9,6% des importations totales.

Si l'on considère la période allant de 1960 à 2006, il paraît que l'Afrique détient invariablement une part plus faible du commerce intra-régional que d'autres régions. En effet, c'est la seule région où la part des exportations intra-régionales était inférieure à 10% en 1960.

« Ceci était principalement dû au mode de commerce que préféraient les maîtres coloniaux, qui était extractif

et orienté vers l'extérieur, et n'encourageait pas les pays à développer des liens commerciaux solides entre eux ». Analysant plus en détail les modes de commerce des principaux exportateurs et importateurs de la région, le rapport indique que, en somme, quatre pays (dont trois sont producteur du pétrole) représentent plus de la moitié de l'ensemble des exportations de l'Afrique vers le reste du monde alors que huit pays pris ensemble en représentent plus de trois quarts.

En ce qui concerne les principaux pays exportateurs intra-africains, le rapport indique deux pays qui sont particulièrement importants au niveau du commerce intra-africain – les exportations de l'Afrique du Sud vers la région représentent à elles seules presque le quart du total, tandis que celles du Nigeria représentent à peu près la moitié.

Concernant les principaux importateurs de produits africains, le rapport révèle le commerce vibrant qui se déroule en Afrique australe et la grande proportion que ceci représente au niveau de l'ensemble des importations internes du continent. Sur les dix grands importateurs de produits africains en Afrique, sept d'entre eux se trouvent en Afrique australe. Ceci indique les avantages que les petits ainsi que les grands pays peuvent tirer d'une économie fortement intégrée, en particulier lorsqu'il existe un moteur fort de commerce, comme l'Afrique du Sud.

Sur le plan d'exportations, la composition des exportations intra-africaines est assez équitablement répartie entre les combustibles, les produits primaires non-combustibles et les biens manufacturés. Les exportations des produits primaires non-combustibles représentent 30% du total, dont 11% représente les exportations de minerais et de minéraux. Donc, les exportations de produits agricoles ne représentent que 19% de la totalité des exportations intra-africaines, malgré le fait que le secteur agricole représente presque 30% de la production de marchandises en Afrique. Ceci se démarque fortement du secteur manufacturier qui représente 21% des marchandises mais 40% des exportations.

Une analyse plus profonde des produits échangés avec le reste du monde montre que le commerce se concentre principalement autour de quelques produits. Les sept principaux produits d'exportation selon leur valeur représentent plus de deux tiers du total. Le

commerce intra-africain est plus ou moins équitablement réparti. Trente-neuf produits représentent les deux tiers des exportations intra-africaines.

Le rapport affirme que, dans l'ensemble, le caractère plus diversifié du commerce intra-africain par rapport à ses exportations en direction du reste du monde, suggère que le développement du commerce intra-africain pourrait être bénéfique aux pays africains sur le plan de la diversification de leur production pour inclure les produits non-traditionnels, surtout les produits manufacturés.

Pour expliquer le faible niveau du commerce intra-africain par rapport au commerce au sein d'autres régions, le rapport indique que les frais de transport constituent le plus grand obstacle qui entrave le commerce intra-africain. Les prévisions économétriques indiquent que les frais de transport en Afrique sont 136% plus élevés que dans d'autres régions et que les infrastructures inadéquates ne représentent que la moitié des ces frais. Il a été récemment constaté que les frais de fret des pays africains sans littoral se situent entre 10 et 25% de la valeur totale de leurs importations, alors que la moyenne générale est de 5,4%.

Le rapport souligne aussi l'inefficacité des procédures frontalières, telles que les pannes du système de saisie de documents, le niveau faible de coordination au niveau de l'inspection de marchandises entre les différents acteurs, l'inspection trop diligente de marchandises, l'insuffisance des temps d'ouverture au point d'entrée, et les retards de se faire rembourser de taxes, entre autres, comme facteur qui impose des frais énormes au commerce intra-africain, principalement par les retards qu'elles accusent. Il est estimé que traverser un territoire de transit implique une augmentation supplémentaire de 4% au niveau des coûts liés au commerce, quelle que soit la distance parcourue.

Le rapport note que le développement des infrastructures physiques peut avoir un impact crucial sur le niveau du commerce intra-africain. Ramener à la moitié les frais de transport d'un pays enclavé typique, par exemple, peut augmenter de cinq fois le commerce de ce pays. L'amélioration des principaux réseaux routiers intra-africains pourrait engendrer une

expansion commerciale d'environ 250 milliards de dollars sur 15 ans pour un investissement de 32 milliards de dollars, y compris l'entretien. Il est estimé que, à en juger de l'investissement ci-dessus mentionné, le Tchad enregistrera une augmentation commerciale de 50,7%, l'Ouganda 74,1% et le Soudan pourrait enregistrer une augmentation de 10,27%.

Bien que les améliorations des infrastructures physiques soient importantes, elles ne représentent qu'une partie de la solution aux contraintes qui entravent le commerce intra-africain. De nombreuses autres questions dénommées infrastructures « légères » ont un impact sur les coûts liés au commerce. Ceux-ci comprennent l'environnement de politique et réglementaire, la transparence et la prévisibilité du commerce et de l'administration des affaires, et la qualité de l'environnement des affaires en termes plus généraux.

Le rapport affirme que selon certains analystes, les questions liées aux infrastructures légères, telles que les procédures douanières et l'environnement réglementaire, ont été identifiées comme les principaux obstacles au commerce intra-africain. En Angola, la modernisation des procédures douanières a réduit le temps de traitement et les recettes douanières ont augmenté de 150%.

Selon le rapport, le secteur des services représente, ou a le potentiel de devenir une source importante de

recettes d'exportation pour un grand nombre d'économies africaines. Ceci est particulièrement vrai des secteurs comme le tourisme, les services logistiques du commerce (transports, ports, etc.) ou l'industrie du bâtiment, entre autres, en soulignant les effets positifs d'un secteur des services efficace sur l'efficacité commerciale, d'une balance commerciale favorable de la plupart des pays africains, et de la compétitivité des producteurs africains au niveau tant local qu'international.

Le rapport avance une série de recommandations en matière de politique sur les mesures que les pays africains peuvent prendre en compte pour ouvrir les possibilités offertes par l'intégration économique régionale. Ces possibilités comprennent l'intensification de l'intégration économique régionale pour aider l'Afrique à participer à l'économie mondiale, l'adoption d'une stratégie de coopération régionale axée sur le développement des infrastructures, et l'adoption d'une stratégie claire de développement pour aider l'Afrique à défendre ses intérêts. [Extrait de : South-North Development Monitor, SUNS #6728 Vendredi, 26 juin 2009, Email Edition]

MISE A JOUR

Négociations APE

Par Christabel Phiri, TWN-Africa

AFRIQUE CENTRALE

Les négociations entamées par l'Afrique centrale en prévision de la signature d'un APE régional complet sont en cours. Les négociations concernent les questions en suspens, y compris l'offre d'accès aux marchés régionaux, les règles d'origine, le commerce des services et les questions liées au commerce ainsi

que le soutien au développement comme indiqué dans les documents conjoints d'orientation sur le renforcement des capacités de production.

Le Cameroun, pays qui n'appartient pas au groupe des pays les moins avancés (PMA) a paraphé l'APE mais ne l'a pas encore signé. Le Gabon, aussi un pays qui n'appartient pas aux pays les moins avancés, n'a pas

paraphé l'accord intérimaire et exporte à l'heure actuelle dans le cadre du programme standard SGP. Le Gabon a demandé qu'il soit inclus dans le régime SGP+ ; et cette demande lui a été refusée. Les demandes d'adhésion au SGP+ seront ouvertes vers le milieu de l'année 2010. Le reste des PMA exportent dans le cadre de l'initiative « Tout sauf les Armes ».

LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO)

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) et la Commission européenne ne pouvaient pas respecter la date limite de juin 2009 pour conclure les négociations de l'APE complet et les deux groupes ont convenu d'une approche à deux phases qui facilitera la conclusion de l'APE complet d'ici à l'an 2010. Une réunion des principaux négociateurs CEDEAO-CE qui s'est tenue récemment à Bruxelles le 17 juin a exposé les grandes lignes de la nouvelle approche. D'abord, il s'agit d'une phase intensive de négociations pour conclure un accord d'ici au mois d'octobre 2009 sur un APE régional sur les marchandises, la coopération en matière de développement liée à l'APE et certaines questions liées au commerce (concurrence et environnement). La deuxième phase élargira la portée des négociations pour inclure les autres questions liées au commerce, telles que le commerce des services et l'investissement en vue de compléter l'APE régional. Ce processus commencera d'ici au mois de janvier 2010.

Il existe toujours des divergences sur les questions spécifiques, comme la clause de la nation la plus favorisée, le traitement des prélèvements régionaux, la clause de non-exécution et la sécurité juridique du programme de développement de l'APE. L'APE régional initial qui sera conclu en octobre comprendra les règles d'origine, l'accès aux marchés, la concurrence, l'environnement, le règlement des différends, l'institution et les dispositions finales.

L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE (AfOA)

Le groupe de négociation de l' AfOA (Afrique orientale et australe), présent au 13^e Sommet du Marché Commun pour l'Afrique orientale et australe qui s'est tenu récemment au Zimbabwe a fait remarquer qu'il n'est pas prêt à signer un APE intérimaire. L'Institut du Commerce, de l'Information et des Négociations de l'AfOA a indiqué que le groupe AfOA a une obligation

envers ses populations et assure que quelles que soient les décisions prises, la vie des populations ne doit pas être mise en danger. Les pays de l'AfOA estiment que la libéralisation de leurs économies dans le cadre des APE – comme indiqué déjà par l'APE intérimaire – affaiblira davantage la capacité des pays à se développer et à relever les défis posés par la libéralisation.

Le groupe estime que l'Afrique reste en marge du commerce mondial, car la structure commerciale du continent n'est pas assez diversifiée sur le plan de la production et de l'exportation et par conséquent les négociations en vue de libéraliser davantage leurs économies seront « vaines et peut-être suicidaires ». La contribution de l'Afrique au commerce mondial continue à baisser au fil des années ; les chiffres montrent qu'en 1980 la contribution de l'Afrique était de six pour cent alors qu'en 2008 elle a baissé jusqu'à trois pour cent. Dans l'entretemps, le Malawi a souligné qu'il ne signera pas les APE jusqu'à ce que les contraintes structurelles soient éliminées, réaffirmant ainsi la position du pays rendue publique par le Président Bingu Wa Mutharika au début de l'année dernière lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a annoncé que le Malawi ne peut pas signer un APE jusqu'à ce que le pays améliore sa base manufacturière pour pouvoir faire concurrence sur un pied d'égalité.

COMMUNAUTÉ DE L'AFRIQUE DE L'EST (CAE)

Le groupe de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) étudie actuellement la stratégie de coopération en matière de développement CEA-CE, les matrices de développement, assorties des coûts et prix de référence indicatifs pour la surveillance et l'évaluation de l'APE. La coopération en matière de développement économique est le domaine de coopération dans le cadre de l'Accord de Partenariat Économique qui doit faciliter la mise en œuvre de l'APE et soutenir les stratégies de développement. Le groupe CAE n'a paraphé que l'APE intérimaire, mais ne l'a pas encore signé.

Le Secrétariat de la CAE à Arusha mène les négociations pour les cinq États de la CAE, à savoir le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie et la région accepte actuellement des propositions pour le commerce des services des Etats membres ; elle est en train aussi de finaliser le

document juridique sur les services. Les négociations se poursuivent toujours sur d'autres questions liées au commerce, telles que l'investissement, la compétition, l'environnement et le développement durable.

COMMUNAUTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE AUSTRALE (SADC)

Quatre (4) sur les sept pays du groupe APE de la Communauté de Développement de l'Afrique australe (SADC) ont maintenant signé l'APE intérimaire. Ces pays sont le Mozambique, le Botswana, le Lesotho et le Swaziland. La signature de l'APE intérimaire était sujette à beaucoup de controverse, telle que l'enjeu de l'APEI pour l'union douanière de l'Afrique australe (UDAA). Les pays de l'ANSA (Angola, Namibie et Afrique du Sud) ont décidé de ne pas signer l'APE intérimaire, car ils nourrissent diverses préoccupations à l'égard de l'APE. Le groupe demande que les questions controversées soient résolues avant qu'il ne signe l'accord. Ces questions comprennent la clause de

la nation la plus favorisée, la définition des parties etc. A l'heure actuelle, la Namibie est en train de revoir l'accord de l'APE par le biais du Conseil des ministres en vue de prendre une décision sur la voie à suivre en ce qui concerne les négociations de l'APE.

Lors d'une récente réunion des ministres du commerce qui s'est tenue le 19 juin à Cape Town, l'Afrique du Sud a prévenu que si le fonctionnement de l'APE intérimaire va à l'encontre de la vision de l'Union douanière de l'Afrique australe (UDAA), l'Afrique du Sud renforcera ses contrôles douaniers pour éviter le transbordement des exportations de l'UE à destination de l'Afrique du Sud par le Botswana, le Lesotho et le Swaziland.

Chronique-Afrique

BOTSWANA

Les Chinois font irruption dans le secteur minier au Botswana

(Gaborone, MMEgi, 29 juin) Selon les statistiques mises à disposition par le Département des Services Géologiques (DSG), 111 entités privées chinoises détiennent actuellement des permis d'exploration au Botswana. Le chiffre qui était presque zéro il y a quatre ans a augmenté. En faisant irruption dans le secteur minier au Botswana, les sociétés chinoises rivalisent avec le rival oriental traditionnel, le Japon, dont les sociétés sont aussi devenues plus nombreuses dans le secteur minier du Botswana. Les sociétés chinoises sont attirées au Botswana par la nécessité de chercher et de développer des matières premières pour leurs propres industries. Ainsi, les principaux minéraux que les sociétés chinoises explorent sont entre autres le cuivre, le nickel, l'uranium et le charbon. La Chine disposerait d'un plan approuvé par l'Etat en vue d'améliorer sa capacité de produire l'énergie électrique qui rehaussera la demande d'uranium pour les réacteurs. Actuellement, la Chine est en train de faire construire 12 réacteurs nucléaires ; 33 autres réacteurs sont prévus et 80 autres sont proposés. En janvier de

l'année passée, le géant de l'orient disposait de 11 réacteurs nucléaires qui fonctionnaient.

Le point d'attraction est la nécessité de chercher des matières premières pour leurs propres industries, dit Tsimako Johannes, géologue principal des DSG. « Ils doivent augmenter leurs approvisionnements en métaux - plomb, zinc et autres minéraux. Les Chinois s'aventurent dans des domaines qui disposent d'un potentiel énorme d'exploration et de développement de ces ressources ».

Les sociétés chinoises préféreraient détenir 100 pour cent des actions de la société et aimeraient plutôt posséder le permis d'exploration elles-mêmes. Même si elles achètent des parts d'une société existante, elles aimeraient la racheter.

CAMEROUN

Le gouvernement et les commerçants ont convenu des mesures à prendre sur les prix des produits alimentaires

(Yaoundé, Cameroun Tribune, 24 juin) Le gouvernement camerounais et les commerçants viennent de signer un accord pour aborder les prix

alimentaires élevés. L'accord est signé entre le gouvernement et les commerçants qui font le commerce des produits première nécessité : riz, sel, blé, pain et matériaux de construction après que le premier accord n'a pas enregistré les résultats escomptés.

Selon les termes de l'accord, le prix du pain qui pèse entre 185 et 210 grammes, vendu au départ pour 150 F CFA est réduit à 125 F CFA. Un sac de riz qui pèse 50 kilogrammes communément appelé « vieux riz » qui se vendait à environ 13.200 F CFA à Douala et à 13.700 F CFA à Yaoundé coûtera désormais 13.000 à Douala et 13.200 F CFA à Yaoundé. Dans le même ordre d'idées, un kilogramme de poisson mauritanien (maquereau 25+) qui se vend entre 875 F CFA et 900 F CFA à Douala et Yaoundé baissera à entre 800 F CFA et 825 F CFA. Des réductions similaires sont effectuées pour d'autres espèces de poissons, en particulier le maquereau 20 et 16+ et les sardines 25 et 16+, entre autres. D'autres produits dont les prix ont baissé comprennent le lait Nestlé en liquide condensé et sucré de 78 grammes de 290 F CFA, le lait en poudre, dont le prix de certains d'entre eux a baissé de 55.000 F CFA le sac de 25 kilogramme à 47.000 F CFA et celui du blé standard de 50 kilogrammes de 17.500 F CFA à Douala et de 18.000 F CFA à Yaoundé à respectivement 16.000 F CFA et 17.000 à Douala et Yaoundé.

Quoique l'accord soit bien accueilli, on s'inquiète du fait que cet accord peut connaître le même sort que d'autres efforts déployés où de bonnes lois étaient annoncées haut et fort, mais ne sont jamais mises en application.

OUGANDA

Les commerçants ougandais sombrent au moment où les cours montent

(Kampala, IPS, le premier juillet) Avec l'économie mondiale paralysée par la crise du crédit, les commerçants et les consommateurs en Ouganda luttent contre la hausse des prix et la dépréciation de la monnaie locale, le shilling ougandais, par rapport au dollar. Les importateurs n'ont pas pu faire entrer les marchandises qu'ils ont commandées au moment où le niveau des prix était faible. Au fur et à mesure que le niveau des opérations commerciales baisse, le fisc ougandais – l'agence qui recouvre les taxes – enregistre un manque à gagner au niveau des recettes fiscales. Les chiffres publiés par le fisc indiquent un manque à gagner au niveau du recouvrement des recettes d'à peu près 43 millions de dollars entre juillet 2008 et janvier

2009. Les exportations ont baissé et on demande de moins en moins les biens de consommation. Le shilling ougandais vis-à-vis du dollar américain a connu une dépréciation d'une moyenne mensuelle de 1.645 shillings le dollar en septembre 2008 pour s'établir à 2.050 shillings le dollar en juillet 2009. La dépréciation du dollar par rapport au shilling a fait augmenter le coût lié à l'importation des marchandises en provenance de l'Europe et de Dubaï.

ZAMBIE

Les temps durs se font sentir dans la région d'exploitation du cuivre au moment où les mines s'effondrent

(Luanshya, 25 juin) Nulle part en Zambie l'impact de la crise financière mondiale se fait sentir plus que dans la province de la Ceinture du cuivre riche en cuivre et en cobalt. La province reste depuis longtemps la poule aux œufs d'or du pays. Quand l'économie de la Zambie se développe, c'est parce que l'exploitation minière est en plein essor. Le cuivre représente 80% des recettes en devises étrangères de la Zambie et reste depuis 2003 le moteur principal d'un taux annuel de croissance économique de cinq pour cent. Lorsque le cours du cuivre jouissait d'un essor au début de la présente décennie, les mines étaient devenues encore une fois les principaux employeurs au fur et à mesure que la production augmentait jusqu'à plus de 600.000 tonnes métriques, le gouvernement ayant projeté une production d'un million de tonnes d'ici à l'an 2010. Mais compte tenu de la crise mondiale, il paraît extrêmement invraisemblable que cette prévision se réalise. La baisse sensible de la demande et des prix du cuivre à la Bourse de métaux de Londres a fait que le gouvernement n'a pu réaliser que 64 millions de dollars de l'exportation du cuivre en 2008, par rapport aux 415 millions de dollars qu'il avait prévus. Les cours du cuivre ont baissé de leur maximum de presque 9.000\$ la tonne entre 2005 et 2007 à environ 3.000\$ la tonne, ce qui a mené à des milliers de licenciements.

Luanshya Copper Mines (CCM), une co-entreprise de *International Mineral Resources*, basée en Suisse et *Bein Stein Groupe Resources* d'Israël, a mis fin à ses opérations en décembre 2008, ce qui a mené à 1.700 licenciements. *Mopani Copper Mines* (MCM) a aussi récemment licencié jusqu'à 1.000 membres de son personnel, alors que la mine la plus importante du pays, *Konkola Copper Mines* (KCM), propriété de *Vedanta Resources* cotée en Bourse à Londres

Tableau d'Annonces

ATELIER DE L'UNION AFRICAINE SUR LES APE destiné aux DÉPUTÉS et à la SOCIÉTÉ CIVILE, 29-30 JUILLET 2009, ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE. Les participants à cet atelier seront des experts en matière de négociations de l'APE en Afrique, et des représentants des Communautés économiques régionales.

12^e RÉUNION ANNUELLE DU RÉSEAU D'AFRIQUE SUR LE COMMERCE, 11-14 AOÛT, ACCRA, GHANA

Le Réseau d'Afrique sur le Commerce (ATN) abritera une réunion à l'échelle du continent de la société civile sur « l'Afrique et les crises économiques mondiales ». L'objectif de la réunion est de partager les analyses entreprises et de renforcer la capacité des membres de l'ATN et des organisations fraternelles de la société civile africaine qui œuvrent dans les domaines des finances, du commerce et du développement économique en Afrique sur les crises convergentes et ascendantes de l'économie mondiale et leurs enjeux pour l'Afrique. A noter le changement des dates du 28-31 juillet au 11-14 août 2009.

Réalisé par l'Unité d'Économie Politique, Third World Network-Africa. TWN-Africa est le coordinateur du Réseau d'Afrique sur le Commerce. Pour d'amples informations, veuillez contacter TWN-Africa, Box AN 19452, Accra, Ghana. Tel : 233-21 511189/503669. E-mail : politicaleconomy@twnafrica.org Site web: www.twnafrica.org